



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Cellule de Vigilance Sécheresse :
Situation des Eaux Destinées à
la Consommation Humaine
(EDCH)**

27 juin 2022

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime
Pôle Santé Publique et Environnementale

Situations actuelles observées sur les EDCH en 17

Les points de vigilance scrutés pour l'eau potable restent :

- les niveaux des nappes, à cause des trop faibles recharges et des pluviométries efficaces du printemps inexistantes, restent très bas,
- les restrictions de certains usages et les limitations des prélèvements pour les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH) qui se sont imposées, n'ont pas été suffisantes,
- les gestions des aquifères souterrains utilisés pour les EDCH restent très rigoureuses par tous les producteurs. Mais, bien que limitées au minimum à cause des déficits observés, les niveaux piézométriques des nappes de surfaces et profondes continus à décroître fortement. Pour certains captages d'EDCH, ils ont atteints des niveaux jamais encore observés.
- les dégradations des qualités des ressources telluriques, devenues chroniques en 17, nécessitent pour alimenter les agglomérations de conserver des dilutions par les eaux de surface, plus sensibles,
- les baisses des débits des cours d'eau, dégradent les qualités des eaux prélevées. Les traitements des eaux doivent être adaptés quotidiennement et immédiatement afin de pouvoir délivrer aux consommateurs des eaux potables. C'est à ce jour de plus en plus difficile de les traiter.

Vigilances poursuivies cet été

Les surveillances quantitatives restent renforcées avec les producteurs d'EDCH

Sur les principaux points de production en eaux souterraines qui alimentent :

- le réseau littoral : les captages de Lucérat à Saintes et Le Bouil de Chambon à Trizay,
- le Pays Royannais : source de Chauvignac à Chenac, les captages de Pompierre et La Bourgeoisie au Chay et à Saujon,
- la ville de la Rochelle : les captages en Aunis.

Sur le fleuve Charente pour les 2 prises d'eau permettant de produire 1/3 des EDCH du département :

- l'usine de Coulonge pour la CDA de la Rochelle,
- le canal de l'UNIMA pour l'usine Lucien Grand alimentant le réseau littoral.

Vigilances poursuivies cet été

Les surveillances qualitatives restent renforcées dans les Contrôles Sanitaires de l'ARS et les auto-contrôles des producteurs d'eaux :

- les contrôles sanitaires et du réseau partenarial sont plus nombreux sur les ressources affectées par les nitrates et les pesticides dont certains captages sont en fin de dérogations,
- vigilance sur la présence de métabolites aux captages et l'évolution de leurs concentrations avec observations et préparations des gestions des dépassements des normes sanitaires,
- renforcement des fréquences d'analyses en production et en distribution sur les secteurs touristiques ou sensibles,
- suivis des évolutions de la qualité des ressources sur en particulier les paramètres nitrates, pesticides, turbidité et chlorures,
- veilles actives sur le bassin du fleuve Charente,
- l'ARS réalise la campagne des prélèvements des 107 baignades littorales et continentales. Ces prélèvements peuvent révéler des éventuels risques sanitaires ou des dégradations des milieux.

Situations actuelles au 27 juin 2022 :

Les surveillances quantitatives montrent :

Sur les principaux captages souterrains avec les alternances d'une canicule intense et de pluies parfois violentes, il a été observé cette semaine des situations très disparates :

- sur les réseaux de Eau17 : à nouveau, il a été observé de nets augmentations puis ralentissements des consommations, en raison des évolutions extrêmes de la météo et des températures. Mais, malgré des précipitations fluctuantes de 20 à 50 mm, globalement, les baisses moyennes des niveaux se poursuivent et sont très bas pour la saison,
- sur la CDA de La Rochelle : Malgré les 100 mm de précipitations en juin, la consommation a augmenté de plus de 10 %. Il devient inquiétant que plusieurs captages en Aunis restent au plus bas jamais observé comme Anais et Fraise depuis que le Curé et le Virson ont été en assec en juin. La majorité des captages poursuivent leurs chutes piézométriques,
- sur les autres ressources bien que les consommations et dernièrement des irrigations sont plus modérées, les niveaux des ressources déclinent toujours.

Les deux prises d'eaux de la Charente restent à des niveaux corrects grâce aux orages et pluies importantes de la semaine dernière.

Situations actuelles au 27 juin 2022 :

Les surveillances qualitatives montrent :

- la canicule sur plusieurs jours a engendré des dégradations ponctuelles, mais parfois notables de la qualité des eaux prélevées, notamment sur la conductivité. Il a aussi été observé des légères dérives sur certains produits phytosanitaires plus concentrés par manque de volumes. Les traitements ont donc été adaptés à ces manques de débits et des dilutions plus importantes ont donc été indispensables,
- dès les épisodes d'orages ou de pluies intenses, les débits plus forts dans les cours d'eau et les nappes libres ont augmentés les teneurs en nitrates, pesticides et en matières en suspension (turbidité) engendrées par les lessivages des sols. A nouveau des dilutions ont eu lieu ainsi que des filtrations plus poussées.
- pour le fleuve Charente les remontées et les augmentations brusques des débits ont dégradées les qualités des eaux pompées. Cela a imposé des traitements supplémentaires et adaptés. Les producteurs d'eaux ont été contraints à des actions en astreintes plus nombreuses. Il a alors été constaté que posséder un bassin en amont d'une usine de potabilisation offrait une sécurisation et une stabilité des eaux pompées plus importantes.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté

Égalité

Fraternité



Merci de votre attention